

# **21<sup>e</sup> conférence des parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques**

Allocution de

**L'Honorable Jayeshwur Raj Dayal, CSK, QPM, PDSM, FBIM  
psc (UK), MAIMS**

Le ministre de l'Environnement, du Développement durable, de la  
Gestion des catastrophes et des plages

## **République de Maurice**

Paris, France

7 Décembre 2015

Monsieur le Président,

Permettez-moi d'exprimer la profonde gratitude de la délégation mauricienne et la mienne au gouvernement et au peuple français pour l'accueil exceptionnel et l'organisation hors pair de cette conférence qui se veut être historique. A la suite des attentats sans précédent qui ont eu lieu à Paris le 13 novembre dernier, je voudrais transmettre au gouvernement et au peuple Français notre solidarité indéfectible. L'épreuve infligée à la France porte atteinte à la liberté, qui constitue le fondement de la société démocratique dont nous faisons tous partie.

Je voudrais aussi rendre hommage aux Nations Unies pour leurs efforts inlassables et le travail minutieux qui nous ont permis d'être ici avec tant de confiance et d'espérance pour l'avenir durable de l'homme.

Monsieur le Président,

Je voudrais dès le départ m'associer à la position et aux propositions de la délégation des Maldives en tant que porte-parole de «l'Alliance des petits États insulaires», ainsi que le Soudan qui représente le Groupe Afrique, et l'Afrique du Sud qui est le porte-parole de pays du Groupe 77, ainsi que la Chine, tout en

conservant notre position singulière basée sur notre vulnérabilité et notre spécificité multi-dimensionnelle.

Comme préconisé dans les derniers rapports du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) notamment le rapport sur l'écart entre les besoins et les perspectives en matière de réduction d'émissions, publié le 6 novembre 2015, il est clair que le monde emprunte une voie dangereuse à cause du changement climatique, notamment lorsque les actions annoncées par les pays développés sont largement insuffisantes. De plus, le dernier rapport « Structured Expert Dialogue Report » publié en mai 2015 démontre clairement que la sévérité des impacts qui sont attribués à une hausse de la température moyenne de l'ordre de 0,85 degrés Celsius est déjà en train de causer des bouleversements et des impacts sans précédent sur les pays en voie de développement, plus particulièrement les petits états insulaires et les pays du continent africain.

Nous réitérons notre position en faveur de la stratégie pour une limitation de la hausse de la température à 1.5 ° C jusqu'à la fin du 21<sup>ème</sup> siècle. Ces derniers temps, nous avons été témoins des impacts inouïs du changement climatique comme en témoignent l'augmentation du niveau de la mer, l'acidification prononcée des océans, l'accélération de l'érosion des plages et la multiplication d'événements météorologique extrêmes. Cet état de choses aura

des conséquences directes sur le développement qui a été accompli jusqu'ici par les pays les plus vulnérables. Cela réduira la capacité de nos états à combattre la pauvreté qui gangrène notre société et à faire des efforts en faveur du développement durable.

La récente dévastation causée par le cyclone tropical Pam en mars dernier dans le petit état insulaire de Vanuatu dans le Pacifique Sud, ainsi que le sévère ouragan Erika, qui a frappé la République Dominicaine, en août 2015 ont ramené ces pays 20 ans en arrière pour ce qui est de leur développement socio-économiques.

Dans le cas de Maurice nous consacrons des budgets colossaux pour la saison cyclonique qui s'étend du début de novembre jusqu'à fin mai avec le déploiement de ressources humaines et des équipements, d'où la nécessité et l'urgence du soutien des pays développés. Tragiquement les petits états insulaires, les pays en voie de développement ainsi que les pays du continent africain devraient souffrir de tels impacts encore plus à l'avenir et impuissants sans l'intervention de la communauté internationale. Cette situation précaire est une cause majeure de préoccupation pour tous les pays vulnérables qui, en conséquence, appellent à des actions urgentes et immédiates.

Monsieur le Président,

Dans ce contexte, il serait insensible de tergiverser davantage sur la prise de décision et les actions concrètes qui s'imposent. Pour nous, cette conférence revêt une importance vitale, car le temps nous est compté – c'est une question de survie. Les signes précurseurs sont déjà là :

- Premièrement: le niveau de la mer augmente à un rythme accéléré occasionnant l'érosion des plages jusqu'à un mètre par année;
- Deuxièmement: les communautés vulnérables dans des régions côtières vivent dans la crainte permanente d'inondations résultant des raz-de-marées et des fortes houles;
- Troisièmement: La montée des températures au-dessus de la moyenne mondiale a eu des répercussions conséquentes sur les massifs coralliens aggravées par l'effet El Nino et La Nina, sur la migration des poissons et d'autres espèces de la faune marine;
- Quatrièmement: La survie des populations vulnérables des régions côtières est compromise et requiert des interventions ponctuelles et coûteuses en termes d'adaptation, d'efforts de

résilience et de renforcement des capacités face au changement climatique.

Monsieur le Président,

Depuis notre indépendance en 1968, en tant que petit état insulaire isolé au milieu de l'Océan indien, l'économie de la République de Maurice reposait essentiellement sur la culture de la canne à sucre qui en était l'épine dorsale. Notre pays dépendait énormément de l'assistance des pays amis. Cette vulnérabilité se révélait surtout lorsque nous devions faire face à des catastrophes météorologiques extrêmes.

A travers les années, nous avons appris à utiliser de façon optimale des aides offertes par nos bienfaiteurs pour nous renforcer et consolider nos institutions et diversifier notre économie. Au fil des décennies, nous avons acquis un bilan élogieux par rapport à la gestion transparente et efficace des aides financières. Aujourd'hui, après presque 4 décennies, c'est avec une grande fierté que nous pouvons dire que nous avons accompli un long chemin avec un développement durable, tout en plaçant le peuple mauricien au centre de nos préoccupations. Nous avons progressé grâce à une économie vibrante, innovatrice et stable. Nous nous sommes aussi donné les moyens pour nous adapter

aux nombreux aléas climatiques auquel nous devons faire face chaque année en mobilisant d'importantes ressources.

Malgré tout ce qui a été accompli, nous nous retrouvons aujourd'hui face à un défi sans précédent qui compromet déjà ce progrès qui a été acquis après tant de labeur. Le changement climatique menace de nous ramener plusieurs années en arrière et détruire tout ce qui a été construit patiemment pendant de longues années.

Monsieur le Président,

Nous nous préparons inlassablement à faire face à ce danger. Pendant ces dernières années nous nous attelons à développer des stratégies innovatrices pour nous adapter aux changements. Déjà, de grands efforts humains et financiers ont été faits pour renforcer notre résilience au changement climatique et pour la gestion des risques. Mais notre détermination ne suffira pas.

Notre détermination et la créativité mauricienne ne suffiront pas, il nous faut un apport financier à la mesure de notre vulnérabilité. Aussi longtemps que nous ne pourrons pas avoir accès à l'assistance de la communauté internationale, en termes de

financement, de transfert de technologies et de développement de nos capacités humaines et techniques, nous serons toujours menacés d'être sévèrement affectés par les conséquences du changement climatique. Car nous restons très vulnérables notamment dans nos régions côtières sur lesquelles dépendent notre industrie touristique et la subsistance d'une population côtière vivant à l'île Maurice et dans les îles éparses de Rodrigues, d'Agaléga et de St Brandon.

Monsieur le Président,

La République de Maurice estime que l'accord résultant de cette conférence devrait se réaliser comme suit:

1. Il doit être basé sur les principes de la Convention Cadre des Nations Unies sur le changement climatique, en particulier, sur l'équité et la responsabilité communes mais différenciées, et la relation avec les capacités respectives de chaque pays ainsi que les circonstances nationales distinctes des pays en voie de développement;
2. Il doit pouvoir transcrire tous les éléments du Plan d'action de Bali de manière compréhensive, transparente et équilibrée, y compris les aspects liés à l'adaptation, l'atténuation, le financement, le transfert et le développement de technologie, le

renforcement des capacités et la bonne gouvernance tel que la transparence des actions avec le soutien indispensable qui est requis.

Dans ce contexte, l'accès à des technologies appropriées est un élément essentiel pour la mise en œuvre de nos stratégies. Des technologies dans les domaines de valorisation énergétique des déchets, des énergies renouvelables, de l'utilisation de la biomasse, les techniques de récupération de l'eau, l'agriculture intelligente ainsi que le transport durable devront être inclus. Tous ces éléments sont très coûteux et ne sont pas actuellement à la portée des petits états insulaires, des pays en voie de développement et les pays du continent africain;

3. Réviser les objectifs à long terme de limitation de la hausse de température par moins de 2 degrés Celsius à 1,5 degrés Celsius ou moins, en raison de la gravité des impacts qui sont déjà visibles;
4. Revoir à la hausse les mesures proposées par les pays développés notamment avec des objectifs plus ambitieux en ce qui concerne la réduction des émissions de gaz à effet de serre, conformément à leurs responsabilités historiques. Ces pays développés doivent démontrer leur leadership et leur solidarité envers les pays les plus vulnérables. Les petits états insulaires font déjà plus que leur juste part. Les pays en développement

doivent, par égard aux objectifs de développement durable, renforcer les mesures d'atténuation.

5. Fournir une voie transparente avec des objectifs clairs et net vers la mobilisation des financements par les pays développés à hauteur de 100 milliards de dollars au moins par année jusqu'en 2020.

Monsieur le Président,

À la lumière des défis à venir et en ligne avec la vision de notre Premier Ministre, son Excellence Sir Aneerood Jugnauth, la République de Maurice a adopté une approche intégrée pour répondre aux effets néfastes du changement climatique et améliorer la résilience de sa population en dépit de nos moyens très limités. Dans cette démarche, il y a le soutien indéfectible du secteur privé, de la société civile et des ONG. Notre priorité reste la réduction des risques ainsi que la gestion et l'adaptation aux effets du changement climatique. À ce titre, le gouvernement a annoncé une série de mesures audacieuses qui mettra l'île Maurice sur la voie du développement durable et pour renforcer notre résilience au changement climatique. Certaines de ces mesures sont comme suit:

1. Provision de 90 millions de dollars US pour pouvoir gérer, stocker, et distribuer de façon efficace nos réserves en eau;
2. La mise en œuvre de 8 «smart cities» (villes intelligentes), en partenariat avec le secteur privé et les pays amis;
3. La création d'une agence nationale de l'énergie pour promouvoir la mise en œuvre de projets d'énergie renouvelable plus ambitieux;
4. La création d'une agence pour la gestion des drains pour minimiser les impacts des « Flash Floods », et des cyclones; et
5. L'Introduction prochaine d'un projet de loi sur le changement climatique. Ce sera une première pour un petit état insulaire en développement.

Monsieur le Président,

Le 28 septembre 2015, le République de Maurice a soumis sa Contribution Nationale, aussi connue comme INDC, au Secrétariat de la convention. L'île Maurice propose de diminuer ses émissions de gaz à effet de serre de 30% d'ici l'an 2030, relatif au scénario «business-as-usual», une proposition sujette au soutien financier de la communauté internationale. Un budget de \$5,5 milliards

dollar US est estimé nécessaire pour atteindre cet objectif, dont \$ 4 milliards de dollars US uniquement pour l'adaptation, car nous sommes privés des fonds nécessaires.

Ces objectifs seront atteints à travers toute une série de mesures visant à renforcer notre résilience ainsi que notre capacité d'adaptation. Certaines de ces mesures sont comme suit:

1. La mise en place d'un système d'alerte pour prévenir les inondations, lié à un radar Doppler;
2. La construction de 10 centres de refuge dans les villages côtiers les plus vulnérables;
3. Le développement de l'économie bleue qui pourra soutenir les populations vivant dans les régions côtières à travers des initiatives telles que la culture des algues, des coraux, des huîtres et des mangliers ainsi que la mise en place d'un système de soutien agricole. Cela verra aussi la construction de 10 pépinières pour la culture des mangliers et des plantes endémiques;
4. La promotion du «Smart Agriculture» ou agriculture intelligente, pour améliorer notre capacité de résistance et renforcer notre sécurité alimentaire à travers des subventions aux agriculteurs, et la mise en place de l'agriculture raisonnée avec des bio-fertilisants;

5. La mise en pratique d'une stratégie nationale interministérielle étalée sur 10 ans pour contrer l'effet de serre avec la culture d'environ 2 milliards de plantes de diverses espèces pour promouvoir un environnement plus sain, plus propre, plus vert et plus sûr.
  
6. La promotion de l'utilisation des chauffe-eau solaires à travers des subventions, a déjà été offerte à près de 30,000 familles et cette aide sera étendue à 300,000 familles de plus. Des facilités pour le compostage rapide et de haute technologie seront également distribuées aux principaux marchés municipaux et aux ménages pour promouvoir le recyclage des déchets. Nous nous attèlerons à adopter une gestion intégrée de nos déchets à travers une stratégie «waste-to-energy». Nous avons aussi conçu un projet pour valoriser le triage des déchets pour le compostage de 75 % de nos déchets organiques pour la production de 15,000 tonnes de compost à être distribué aux agriculteurs;
  
7. La promotion de la collecte de l'eau de pluie incluant le système de purification par gravité au niveau des unités familiales (au nombre de 370,000) et au niveau communautaire (incluant les écoles, les marchés, les établissements publics, les conseils municipaux et les centres

de santé), ainsi que la construction de 3 barrages pour améliorer le stockage de l'eau;

8. La promotion de carburants plus propres et des pratiques de conduite écologique sur les routes. Cela verra aussi la promotion des modes de transport écologique tel que des voitures et des autobus hybrides et électriques. Cette démarche porte sur l'acquisition de 100 autobus à moteur électrique hautement fiables;
9. La promotion de technologies propres et plus efficaces comme les chaudières fonctionnant à des pressions plus élevées, c'est-à-dire au niveau de 90 bars;
10. Des technologies durables seront aussi vulgarisées, notamment des éoliennes, des panneaux photovoltaïques et des chauffe-eau solaires seront vulgarisés. Nous n'écartons pas la possibilité d'envisager l'utilisation de la technologie Japonaise utilisant l'eau de mer pour produire de l'énergie verte connue comme OTEC (Ocean Thermal Energy Conversion);
11. L'intégration des recommandations de Sendai sur la gestion et la réduction des risques dans notre législation; et
12. La promotion de technologies innovatrices dans le contexte de l'adaptation ainsi que d'atténuation. Maurice a un

potentiel de production de 45,5 millions de litres d'éthanol selon des recherches faites par la Faculté des sciences de l'Université de Maurice pour le projet Maurice Ile Durable.

Pour prendre un exemple parmi d'autres, Maurice vient de se doter d'un complexe de production industrielle intégrée connue comme le cluster d'Omnicanne au lieu-dit la Baraque où la production durable est à son apogée avec zéro déchet. La canne à sucre est d'abord broyée et usinée pour la production de sucre et de sucres spéciaux avec de la valeur ajoutée.

L'excédent de mélasse est converti en éthanol et autres alcools destinés à la production de cosmétiques et pour le secteur agro-alimentaire. La mélasse est alors transformée en bio-fertilisant pour remplacer les fertilisants chimiques, ainsi réduisant la pollution de nos aquifères et nos lagons. La bagasse (résidu de la production cannière) est utilisée comme bio-masse avec de la poussière de bois et du charbon au volume réduit pour assurer une production énergétique propre. Environ 70 000 tonnes de cendres émanant du charbon, sont traitées par un processus de 'carbon burnout', pour produire 52 000 tonnes de ciment pour l'industrie de construction.

Le CO<sub>2</sub> émanant de ce processus est réutilisé dans la production agro-alimentaire.

C'est une grande première qui illustre la volonté farouche d'un petit état insulaire qui ne contribue que de manière insignifiante à l'émission de gaz à effet de serre mais qui fait, à travers une coopération fructueuse gouvernement/secteur privé, un effort colossal pour combattre le changement climatique.

Monsieur le Président,

Les petits états insulaires en développement, les pays en voie de développement ainsi les pays du continent Africain ont à de nombreuses reprises démontrées leur leadership en termes de mesures déjà prises, et ils ont la volonté de trouver des solutions mondiales durables.

Je terminerai mon intervention en implorant les décideurs ici présent d'harmoniser notre volonté d'avancer dans la voie d'un travail collectif pour sauver la planète. Une Terre qui à ce jour reste unique dans l'Univers.

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs,

Je vous remercie pour votre aimable attention.